

5218
105

M. Garabedian, Secrétaire

Buysseus

Bruxelles)

PAUL BUYSSENS

ARTISTE PEINTRE

Vient de prendre les
ateliers byzantins

7, RUE DE LA CONSTITUTION

BRUXELLES

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *Acrois, falles aux fonds d'ac* ouvrage soumis à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° _____ en date du _____

Bruxelles, le 5 octobre 1917.

Paul Brussew.

30 juillet 1927

Monsieur

J'ai l'honneur de vous faire savoir que nous avons procédé à un examen très attentif des trois tableaux que vous avez eu l'amabilité de nous apporter de la part de M. Garabedian à Genève. Il en résulte que ces peintures ne sont pas suffisamment anciennes pour qu'elles puissent intéresser nos collections. Nous tenons ces tableaux à sa disposition, 9 rue du Musée, et lui écrivons qu'il peut les faire reprendre sur présentation de la lettre que nous lui avons adressée et contre la délivrance d'une récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

Le Conservateur en chef

A Monsieur Buysse
Bruxelles.

Bruxelles 30 juillet 1927

Monsieur ,

En réponse à votre lettre du 26 juillet nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous avons procédé à un examen très attentif des trois tableaux que vous avez bien voulu nous soumettre Il en résulte que ces peintures ne sont pas suffisamment anciennes pour qu'elles puissent intéresser nos collections.

Nous tenons ces trois tableaux à votre disposition ,9 rue du Musée, où vous pouvez les faire reprendre ,sur présentation de la présente ,et contre la délivrance d'un récépissé .J'en informé également M.F.Buyssens à Bruxelles.

Veuillez agréer,Monsieur,l'assurance de ma considération distinguée .

Le Conservateur en chef ,

A Monsieur Garabédian

Gérard

MUSEE ROYAL
DES BEAUX ARTS
DE BELGIQUE

Mr Hulin de Loo qui a une grande
tableaux le Jeudi 28 Juillet, le tient
pour des œuvres relativement modernes.
Plus varié qu'il n'y a pas longtemps
d'années à l'époque où on peut le
utiliser tout droit à son propriétaire,

29. VII. 29
A.L.

Bruxelles, le 29 juillet 21.

Monsieur le Conservateur,

Je vous transmets ci-joint la lettre
que Monsieur Farabédiou vous écrit
en réponse à la demande de sensi-
glement que je lui faite de votre
part au sujet de trois peintures
byzantines.

Veuillez agréer, Monsieur le
Conservateur, l'assurance de ma
considération distinguée

Paul Brusseaux

Prise de la Constitution.

M. Garabedian
PRODUITS D'ORIENT

Genève



Genève, le 26 juillet 1927
6, RUE DE SAUSSURE, 8
TÉLÉPHONE : 68-86
TÉLEGRAMMES : Garabedian-Genève

Monsieur le Conservateur du Muséum
Royal de
Bruxelles

Monsieur,

Monsieur P. Buyssens a eu l'amabilité de me transmettre votre demande de précision de ces trois peintures Byzantines que vous possédez en mains, actuellement.

Je les ai achetées^{en} 1919, après l'Armistice, à un antiquaire à Constantinople qu'il disait avoir acquises, à son tour, des serviteurs d'officiers turcs, haut placés; d'après son affirmation catégorique ces peintures proviennent des villages de couvents et églises de Constantinople, pendant les massacres et déportations des chrétiens.

Cette affirmation doit être juste car toutes les belles églises religieuses se trouvaient dans les couvents et églises qui avaient été préservés jusqu'à la guerre.

En 1921 j'en avais vendu, quelques-uns, à un collectionneur, Mr. Revillard de Muralt, de Genève, par un intermédiaire. Ce dernier décédé il y a quelques années, ses héritières (2 filles) les ont dispersés par une grande vente (entre autres) dans la Galerie de vente de l'Hôtel Drouot à Paris. Depuis 1923 Mustapha Kemal ayant terrorisé les chrétiens de Constantinople mon antiquaire a quitté cette ville et j'ignore son adresse. Je suis convaincu que ce ne sont pas des reproductions dont j'en ai et je pourrai vous les

de me mettre à l'occasion, pour les empêcher. Je garantis donc l'authenticité de ces trois peintures vous souhaites où il n'y a aucune falsification. Lors que je les ai apportées à Genève en 1919, elles étaient tellement crassées et noires que j'ai donné à un peintre pour nettoyer sans aucune retouche si minime que soit ; elles sont devenues plus claires et plus belles.

Enfin je certifie de toute façon leur authenticité sans freillage aucun ; malgré que je ne suis pas spécialiste pour les peintures, la provenance de ces trois choses me donne toute sécurité.

Esperant que ces déclarations vous inspireront confiance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de mes considérations distinguées.

Le parabellum
(Citoyen de Genève)

Mr Amiel

Bruxelles, le 22 juillet 1874

Monsieur le conservateur,

J'écris de recevoir les trois peintures byzantines que Monsieur Farabedian de Genève vous offre en vente, et au sujet desquelles je vous avais écrit le mois dernier.

Je compte les déposer demain à l'ordre que vous m'avez indiquée, 9 rue du Musée, et je vous envoie ci-joint l'offre de vente de Monsieur Farabedian, comme vous me l'avez demandé.

Veuillez agréer, Monsieur le
Conservateur, l'expression de mes
sentiments très distingués

Paul Buysseus

7 rue de la Constitution.

M. Garabedian
ANTIQUITÉS

Genève



Genève, le 2 juillet

1927

5, RUE DE SAUSSURE, 5

TÉLÉPHONE : 68-86

TÉLÉGRAMMES : Garabedian-Genève

Monsieur le Directeur du Musée
Royal des Beaux Arts de
Belgique
9, rue du Muséum, 9
Bruxelles

Monsieur le Directeur,

y ai l'avantage de vous informer
que je vous ai envoyé trois peintures Byzantines
sur bois, par l'intermédiaire de Monsieur Paul
Burgess, de votre ville, que je vous prie d'exami-
ner. J'en demande 2000 francs suisses par pein-
ture, au choix ; ou bien 5.500 francs les trois pein-
tures ensemble.

J'espère que vous les trouverez dignes de figurer
dans les collections de votre beau Musée d'Art.
Dans cet espoir je vous prie d'agréer, Monsieur
le Directeur, l'assurance de mes considérations
sincères.

M. Garabedian

~~Levante~~
~~Art ancien~~
Bruxelles, le 25 juin 27.
dans l'esp.
M.

Mouvement Conservateur,

J'ai bien reçu votre lettre et je
vais donc faire savoir à mon ami
qu'il peut vous envoyer ses
peintures byzantines à l'escamotier.
Mais mon ami habite Genève.
C'est vous dire que ces peintures ne
vous arriveront pas avant une
dizaine de jours, ou plus tôt.
J'espère que cela ne sera pas un
inconvénient.

Veuillez agréer, Monsieur le
Conservateur, l'expression de
mes sentiments très distingués

Paul Bourassa

7 rue de la Constitution.

Bruxelles, le 24 juin 1927.

Monsieur,

Nous serions bien disposés à accueillir des peintures byzantines dans nos Galeries si elles ont de la valeur.

lundi matin

Voudriez-vous avoir l'obligeance de dire à votre ami qu'il peut me faire parvenir, à ses risques et périls, les tableaux en question au Musée, 9, rue du Musée. Je pourrai les soumettre sous peu à l'appréciation de la Commission des achats. Si j'ai tardé à vous répondre, c'est dans le but de ne pas le priver trop longtemps de ses tableaux. Votre ami voudra bien m'écrire une lettre par laquelle il fait une offre de vente au Musée, avec indication des pri-

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Paul Buyssens

rue de la Constitution, 7,

Bruxelles.

Bruxelles, le 8 juillet 18.

Mornier,

un de mes amis possède une
série de peintures byzantines qu'il
a rapportées de convents à
Constantinople.

Il voudrait les vendre.
Je me permets de m'adresser à
vous à tout hasard. Ces peintures
intéresseraient-elles la Musée ?
Pourriez-vous me renseigner des
amatrices ?

Je vous serai fort obligé de
tout renseignement que vous voudrez
bien me donner et, en vous priant
de me pardonner le désagrement
que je vous cause, je vous présente,
monsieur, l'expression de ma
considération très distinguée

Paul Buysens

7 rue de la Constitution

Bruxelles.